



Info Luttones

N°07

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

12 mars 2018

infoluttones76@orange.fr

10 jours pour convaincre !

22 mars : grève et manifestations dans la Fonction publique !



Parce que toutes les garanties sont attaquées, défendons nous.

TOUS ENSEMBLE, Public-privé !

Le gouvernement a décidé de remettre en cause le statut pour 5 millions de fonctionnaires, en développant la précarité, le salaire au mérite et la « mobilité » imposée.

Le gouvernement annonce en même temps la fin du statut des cheminots (les nouvelles embauches se feraient hors statut). Macron se dit prêt à utiliser les Ordonnances.

Président, gouvernement et médias, font passer le message suivant : Il s'agirait « d'améliorer le service aux usagers ».

En quoi casser toute protection pour un cheminot va faire arriver les trains à l'heure ???

Comme si ce n'étaient pas les gouvernements qui avaient laissé se dégrader lignes et matériels, qui avaient supprimé les emplois SNCF, et impulsé une privatisation rampante.

En quoi casser le statut de la fonction publique permettrait un meilleur service public ???

Chacun sait que ce sont ces gouvernements, pour prioriser la finance, qui taillent dans les services publics, regroupent, ferment, et privatisent à tour de bras... Et quand il y a 2 centimètres de neige le pays est paralysé...

Macron a commencé par casser le Code du travail qui est le socle des droits collectifs pour tous les salariés... et maintenant il attaque les statuts.

Tous les salariés ont un « statut » : Dans le privé ce sont les Conventions collectives, codifiant les droits dans chaque branche.

Actuellement, les branches patronales passent à l'offensive pour remettre en cause les conventions collectives.

C'est donc tout le monde du travail, privé comme public, qui est attaqué... et demain ils attaqueront même les accords d'entreprise. Partout les droits syndicaux et les Instances Représentatives (DP, CHSCT, CE) sont remises en cause.

Macron (et son sbire Delevoye) ne se limitent pas à faire les poches aux retraités avec l'augmentation de la CSG, ils veulent maintenant casser toutes les pensions en instaurant la retraite par points.

FACE À CETTE ATTAQUE GLOBALE IL FAUT UNE RÉPONSE GLOBALE DU MONDE DU TRAVAIL.

MARDI 22 MARS, GREVE ET MANIFESTATIONS,

Pour défendre :

- ◆ Nos conventions collectives, nos statuts.
- ◆ Nos droits syndicaux et nos CHSCT.
- ◆ Nos services publics.
- ◆ Nos pensions, en refusant la retraite par point.

**ROUEN 10H COURS CLÉMENCEAU.
LE HAVRE 10H30 FRANKLIN
DIEPPE 10H30 SOUS PRÉFECTURE**

La CGT invite les salariés de chaque secteur à se réunir, à définir les revendications au plus près, et à discuter des suites au 22, y compris la reconduction, pour le rapport de force.



NON À LA BAISSSE DES PENSIONS

Les retraitées et les retraités: ni privilégié-e-s ni assisté-e-s

Au 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Une augmentation de 25%, pour la plupart de retraité-e-s, provoquant une **baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an.**

Quelques exemples de baisses de pensions:

- Un couple de retraités, Anne, ancienne infirmière en hôpital avec 970€ de pension, et Jean, ancien employé municipal avec 1010 €, tous deux en dessous du seuil de pauvreté, **perdent ensemble 34€ par mois et 404€ par an.**
- Avec une pension de 2000€ par mois, Jean-Pierre perd, rien que pour sa retraite complémentaire, **plus de 200€ par an.**
- Annie perçoit 1120€ de pension, elle croyait être à l'abri sauf que son mari perçoit 2500€. **Elle va payer** car elle avait oublié que c'était en lien avec le revenu fiscal de référence qui tient compte des revenus de famille.
- Michel, instituteur retraité avec 2058€ de pension **perd 35€ par mois et 420€ s'une année.**

Nous avons connu les blocages des pensions, des sous indexations, jamais une telle amputation

Alors...

Merci monsieur le Président pour ces étrennes...

Merci de votre considération pour les retraité-e-s!

Selon le gouvernement, il s'agit d'un «effort pour les jeunes générations». Les retraité-e-s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette nouvelle baisse des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités: la CASA de 0,3%, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant 4 ans.

Et comme si ça ne suffisait pas, la pension de 2018 sera à nouveau gelée et les complémentaires bloquées pour très longtemps. Le 1^{er} janvier, arrivent les augmentations des complémentaires santé, du gaz qui prend 6,9%, du forfait hospitalier qui passe à 20€, des taxes sur le carburant...

D'autres choix budgétaires sont possibles

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus fortunés. Ensuite, le gouvernement mettrait fin au déficit budgétaire provoqué par lui-même avec de telles pertes fiscales pour imposer de la rigueur et de l'austérité au reste de la population. C'est dans ce cadre qu'intervient la hausse de la CSG.

En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper de 21% au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards. Sur les vingt dernières années, les **dix plus grandes fortunes** françaises ont augmenté de 950% ; bien loin des 35% d'inflation dans la même période. Le **CAC40** a progressé de 9,26% cette année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

**La pension du retraité n'est pas une allocation sociale
ni
une variable d'ajustement
mais
un droit acquis par le travail.**

Le 28 septembre 2017, à l'appel de nos neuf organisations de retraité-e-s, des manifestations organisées dans tous les départements ont rassemblé plus de 80 000 personnes. Il s'agissait de mettre en garde contre l'augmentation de la CSG. Malgré nos protestations, il s'est trouvé une majorité parlementaire pour suivre les projets du gouvernement. Désormais, la Loi de Finances pour 2018 et la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2018 sont votées.

Elles organisent ces cadeaux fiscaux à l'égard d'une minorité et ces mesures de rigueur à l'égard du plus grand nombre, dont les personnes retraitées.

Depuis janvier, de nombreuses personnes retraitées ont fait le constat d'une baisse de leur pension en découvrant les chiffres portés sur leurs virements bancaires. Dans toute la France, en manifestant le 15 mars vous montrerez au gouvernement votre refus total de tels choix budgétaires.

Les retraitées et les retraités ne sont pas des privilégié-e-s!

Non à la hausse de la CSG

Non à la baisse des pensions

Le 15 mars 2018

Journée nationale d'actions

A Dieppe, 10h30 devant la sous-préfecture

Au Havre, 10h30 devant la sous-préfecture

A Rouen, 10h30 Place du Théâtre des Arts

Le 30 janvier dernier, partout en France ont été organisés des rassemblements et des débrayages, de grève et des manifestations, 45 000 salarié-e-s dans la rue avec les soutiens des associations d'usagers, les familles de résidents, les syndicats des retraité-e-s ont dénoncé l'incompréhensible et volontaire abandon dans lequel le gouvernement laisse les personnes âgées souvent vulnérables parce qu'en perte d'autonomie en établissement comme à domicile. Aujourd'hui, les personnels ne demandent plus, ils exigent ! Ils exigent que l'amélioration de leurs conditions de travail passe par un accueil de qualité de leurs aîné-e-s. Ils exigent pouvoir prodiguer des soins répondant à la hauteur des besoins de chaque personne âgée accueillie dans les EHPAD et les services de soins à domicile et accompagnement. Cela devrait être la priorité du gouvernement s'il est bien porteur de l'intérêt général, et doit entendre que c'est son devoir auprès des citoyen-ne-s. Un pays comme la France ne peut pas ignorer ce fait sociétal qui touche des personnes humaines vulnérables.

15 MARS 2018 : JOURNÉE NATIONALE D'ACTION

Les services à domicile et établissements (EHPA, EHPAD, USLD, hôpitaux gériatriques) personnes âgées : Les professionnels restent mobilisés !

L'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD, UFAS et UNSA, soutenues par l'AD-PA et rejointes depuis par la FSU et FA-FP à décidé d'appeler à la grève le 15 mars prochain.

Aujourd'hui, partout en France, les salarié.e.s (de toutes catégories, y compris de direction), les associations d'usagers, les familles ... dénoncent l'inexcusable, l'incompréhensible et volontaire abandon dans lequel le gouvernement laisse les personnes âgées vulnérables parce qu'en perte d'autonomie en établissement comme à domicile. il est temps que l'Etat entende la nécessité de :

- ✓ Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie.
- ✓ Pérenniser le financement de l'aide à domicile, abroger les dispositions législatives baissant les dotations des établissements et maintenir de tous les effectifs
- ✓ Augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile et appliquer le ratio d'un personnel pour une personne accompagnée en établissement (prévu par le Plan Solidarité Grand Age de 2006)
- ✓ Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels à domicile et en établissement dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales.

La CGT prendra toute sa place dans les prochaines mobilisations tant que les justes revendications des personnels ne seront pas entendues par le gouvernement...

Lieux de rendez-vous :

**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**



POUR LA CONVERGENCE DES LUTTES

La Fédération CGT Commerce et Services reporte son action du 7 mars 2018 au 22 mars 2018, pour gagner l'unité des travailleurs.

Depuis 2013, plus de 70 milliards d'euros d'argent public ont été offerts par l'État aux entreprises, sans contrepartie, subventionnant ainsi la destruction de milliers d'emplois ou enrichissant considérablement les propriétaires des capitaux.

Dans les secteurs d'activité du commerce et des services, c'est sans aucun scrupule que les entreprises en ont gavé les actionnaires et ont profité encore de cette manne en 2017 pour supprimer des effectifs et jeter dans la précarité des travailleurs souvent déjà payés au rabais :

CARREFOUR → 400 millions de CICE et 4400 suppressions d'emplois en 2017
CASTORAMA → 44 millions de CICE et 446 suppressions d'emplois en 2017
CONFORAMA → 39,3 millions de CICE, 3 PSE et 445 suppressions d'emplois depuis 2014
PIMKIE → 37 magasins fermés et 208 suppressions d'emplois en 2017
BRICO-DÉPÔT → 9 millions de CICE et 82 suppressions d'emplois en 2017
ACCOR → 18,6 millions de CICE et 15 millions de dividendes en plus en 2017
IKEA → 48,2 millions de CICE depuis 2013
BUFFALO GRILL → 5 millions de CICE et 14 millions de bénéfices en 2015

NOS IMPÔTS POUR NOS EMPLOIS, PAS POUR LE PATRONAT, NI L'ACTIONNARIAT !

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des salariés de ses secteurs d'activité à rejoindre massivement les manifestations du 22 mars 2018, pour la défense des services publics et contre la politique de destruction sociale de Macron !



EXPLOSION MORTELLE A DIEPPE, PAS DE FATALITE MAIS DES RESPONSABLES

Le samedi 17 février restera une journée noire dans le monde du travail.

2 salariés d'une entreprise de sous-traitance de nettoyage (la SNAD) sont décédés et des salariés de SAIPOL ont été blessés lors de l'explosion de l'usine SAIPOL à Dieppe, donnant malheureusement tout son sens à cette citation : « Ne pas perdre sa vie à devoir la gagner »

Sans tirer de conclusions hâtives et en laissant se dérouler les différentes investigations (parquet, inspection du travail, DREAL, CHSCT...), la CGT s'interroge sur les conditions de l'organisation et les moyens de contrôle mis en place par l'entreprise SAIPOL pour garantir la santé et la sécurité des salariés.

Alors que le risque d'explosion lié à la présence d'Hexane était parfaitement connu, pourquoi n'avoir pas mis en oeuvre le dégazage de la zone d'intervention par ventilation forcée permettant de supprimer le risque d'explosion, comme cela est réalisé lors des arrêts techniques sur les différents sites SAIPOL. L'hypothèse d'un gain de temps pour faire repartir au plus tôt la production n'est pas à écarter !

Alors qu'il est établi qu'il s'agit d'une intervention dangereuse, pourquoi avoir fait intervenir en urgence la société SNAD sur un site qu'elle ne connaissait pas et non la société ORTEC qui intervenait habituellement ? Là encore, l'hypothèse d'un gain de temps pour faire repartir au plus tôt la production n'est pas à écarter !

Si un plan de prévention entre SAIPOL et la SNAD a été réalisé, nous nous interrogeons sur l'existence de l'inspection préalable commune devant être réalisé, sur la qualité de l'analyse de risque et le détail des modes opératoires mis en oeuvre. Là encore, l'hypothèse d'un plan de prévention réalisé à la va-vite n'est pas à écarter !

Sur chacune de ces questions ainsi que sur la source d'ignition, nous sommes en attente de réponses précises qui devront être apportées dans le cadre des enquêtes diligentées.

Nous sommes à l'époque des gains de productivité et de compétitivité avant tout. Plus de 15 ans après AZF Toulouse, nous constatons que les incidents et accidents industriels restent liés aux incitations par les directions d'entreprises donneuses d'ordres au non-respect des mesures de préventions les plus protectrices (manque d'investissement, de moyens humains, de formation, non-respect des procédures...) par souci de rentabilité¹.

Si la responsabilité de SAIPOL est évidente, celle de l'Etat est aussi directement engagée dans ce nouveau drame. L'Etat qui veut aujourd'hui oublier les enseignements de Total/AZF Toulouse alors que le rapport parlementaire et ensuite la loi dite

Bachelot avaient clairement pointé les risques accrus du désengagement par la sous-traitance et encouragé à renforcer le rôle des CHSCT. Macron a fait un autre choix, celui de les supprimer.

1 Voir notamment : <http://ledroitouvrier.cgt.fr/Une-catastrophe-du-type-AZF-Toulouse-est-encore-possible>

Ces dernières années, la CGT a interpellé par écrit la DIRECCTE de Normandie à plusieurs reprises concernant les risques de la sous-traitance en milieu industriel et le non-respect des obligations de sécurité à commencer par l'insuffisance des plans de prévention. Force est de constater que l'administration n'a pas mis en oeuvre ses propres engagements pris dans le cadre du Plan Régional Santé Travail 2 à contrôler les plans de prévention.

La sous-traitance avec la recherche constante du moins disant, affichant souvent un manque de formation, de réponse dans l'urgence et sans encadrement, sont des éléments à prendre en compte aujourd'hui dans l'explosion de SAIPOL à Dieppe. En octobre 2017, le jugement qui a été rendu sur l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, a confirmé ces causes qui ont conduit au désastre et à la perte de vies humaines.

Le bilan humain à SAIPOL est de 2 morts et de plusieurs blessés. Il aurait été encore plus lourd si l'accident s'était produit la veille, compte tenu du nombre de salariés présents sur le site. Nous réaffirmons que l'on peut produire propre et en toute sécurité, à Dieppe comme ailleurs. Il est indispensable toutefois, que l'Etat exerce véritablement son rôle de contrôle, ce qui implique un renforcement des effectifs. Qu'on en finisse avec toutes les stratégies gouvernementales et patronales qui visent à s'en prendre aux conditions de travail, à l'emploi stable, aux droits des salariés et de leurs représentants. Que la Justice condamne sévèrement les employeurs qui ne respectent pas la réglementation.

Contact :

UD CGT 76 : Gérald LE CORRE 07 82 62 80 82

FD CGT Chimie : Pascal TAILLEUX 06 87 31 68 95

Journée festive

départementale de l'USR cgt 76

- Visite du Salon des artistes
ouvriers à Franklin
- Randonnée pédestre
- Pétanque, jeux de société
- Stand et expositions
- Repas festif avec animations
(Les Gabiers)
- Visite du port en vedette
(participation aux frais 6 €)
- Grande Tombola
avec de nombreux lots

15 €

**Inscription avant
le 17 mai 2018**
nombre de places
limitées!

**Jeudi 24 mai
de 9h à 17h**

SALLE ARTHUR FLEURY
33 bis rue Maurice THOREZ
à Gonfreville l'Orcher

Bulletin d'inscriptions à retourner avec le règlement à l'USR CGT 76
187 rue Albert Dupuis 76000 Rouen - courriel: usrcgt76@cgt76.fr

Nom Prénom

Syndicat ou section syndicale

Nombre de places (X 15 €)

Nombre de places éventuelles⁽¹⁾ pour la visite du port (+6€)

Montant total : (1) Attention, le nombre de place est limité à 30 participants

nvo

LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE
LE MAGAZINE DES MILITANTS
DE LA CGT
nvo.fr

LE
KIT STAND
DES RÉFÉRENTS
NVO



- > Deux dérouleurs
- > Un comptoir d'accueil
- > Une nappe
- > Deux drapeaux
- > Deux porte-magazines
- > Des goodies
(stylos, autocollants, tours de cou, sacs)

> Bon de commande

Organisme (UD, CR, fédération)

Nom

Prénom

N° Rue

Code postal Ville

Téléphone Courriel

Téléphone obligatoire pour la livraison.

Réf.	Désignation	PU TTC	Quantité	Montant
8170604	Kit stand référent-e NVO	1 400 €		
	Total de la commande			

Règlement par chèque n° □□□□□□□□□□ à l'ordre de la NVO

Banque

ADRESSEZ CE BULLETIN À : NVO – Case 600 – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex
Tél. : 0149 88 68 50 / Fax : 0149 88 68 66 – commercial@nvo.fr



Le Fil rouge N° 64 est paru



Aux côtés des auteurs du Maitron, de bien d'autres passionnés par ce «Voyage en terres d'espoir» notre Institut avec ce Fil rouge ambitionne de vous faire partager son enthousiasme pour cette transmission d'empreintes de vies au service de l'émancipation du progrès... Résonance et véritable action en vérité pour un élan mobilisateur.

On ne vit pas des mois à lire ou à relire des centaines de pages, à écouter, réécouter des dizaines et des dizaines de témoignages consacrés à tous ces témoins de notre histoire sociale, sans se laisser gagner par une véritable curiosité pour ces femmes et ces hommes. On ne va pas non plus à la recherche du moindre détail les concernant sans être pris par une profonde émotion, un profond respect pour ces militantes, ces militants, et la portée de leurs actes. Au final, des parcours aussi divers les uns que les autres et dont chaque évocation en dit long sur le sens du mot engagement. Une lecture précieuse par conséquent, si l'on considère qu'il est difficile de savoir où l'on va quand on ne sait pas d'où l'on vient. Ainsi, comme hier, la responsabilité du syndicalisme est grande aujourd'hui. Sa crédibilité se joue toujours autant sur sa capacité à organiser, rassembler, à conjuguer le pluralisme et l'efficacité, à être confiant et faire confiance aussi à cette nouvelle génération de femmes et d'hommes qui, à son tour désormais, a en charge d'écrire d'autres chapitres de cette histoire, bien commun à nous toutes et tous

Réservez dès maintenant ce nouveau numéro du fil rouge

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Flandre Foncl 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°28233718604Q. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.